

Le futur bâtiment social de Saint-Prex se précise

Le Clos du Cerisier, qui abritera dix-sept appartements, une garderie et un commerce, a été mis à l'enquête hier

Fer de lance de la politique du logement de la Municipalité de Saint-Prex, le Clos du Cerisier fait un pas supplémentaire vers sa réalisation. Le bâtiment, qui comprendra une garderie de soixante places, dix-sept appartements et un commerce, a été officiellement mis en consultation hier.

Présenté en juin de l'année dernière, le projet est né d'une collaboration entre la Municipalité de Saint-Prex et la coopérative lausannoise de Cité-Derrière. Son objectif est de participer à la lutte contre la pénurie de logements que connaît la commune, tout en proposant des infrastructures à vocation sociale.

Au rez-de-chaussée, une garderie de soixante places sera ainsi installée dans le cadre du réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA).

Un petit commerce est également prévu. Dans les deux étages supérieurs, dix-sept appartements entre 2 et 4 pièces verront le jour. Neuf d'entre eux seront des logements protégés, destinés à des personnes âgées ou à mobilité réduite.

Tous les appartements seront attribués en priorité à des résidents de Saint-Prex, selon un règlement mis en place par la Municipalité avec l'aide de Cité-Derrière. Le prix des loyers doit encore être fixé, mais ne devrait pas dépasser 2400 francs pour les plus grands logements. De nombreux habitants de la commune ont par ailleurs d'ores et déjà manifesté leur intérêt.

La Municipalité espère que le projet ne rencontrera aucune opposition, afin de pouvoir démarrer les travaux au printemps prochain. «Ce bâtiment constituera un nouveau centre pour la vie de la commune», souligne le syndic, Daniel Mosini. Si le calendrier suit son cours, le Clos du Cerisier pourrait ouvrir ses portes à la rentrée 2014. **B.L.Z**